

M. Clark a précisé que la nouvelle proposition ne s'applique qu'aux forces soviétiques et américaines, et n'aura donc aucun effet direct sur la présence des troupes canadiennes en Europe. Il a toutefois ajouté qu'"une réduction du nombre d'hommes de troupe d'autres pays alliés fera vraisemblablement l'objet de nouvelles négociations après la conclusion d'un premier accord FCE".